

ASSEMBLEE GENERALE

AAPPMA LE LEGUER

Dimanche 8 février 2026 Plouaret

Espace Ti Jean Foucat 10h



1- Rapport moral et d'orientation

Notre association continue de faire preuve d'un réel dynamisme collectif, traduit par les nombreuses animations proposées aux pêcheurs et au grand public, notamment par les partenariats que nous entretenons avec l'office de tourisme et notre fédération départementale, et surtout par l'engagement constant de nos bénévoles.

Ces bénévoles sont présents aussi bien dans les instances de gestion de l'eau que sur le terrain, lors des chantiers de rivière et des actions de sensibilisation aux milieux aquatiques. Leur investissement est essentiel, et je tiens de nouveaux à les en remercier.

L'année écoulée a été principalement marquée par le moratoire sur l'interdiction de la pêche du saumon et truite de mer. Cette interdiction de la pêche de ces espèces a eu entre autre un impact sur le nombre de délivrance de cartes de pêche, à l'instar des résultats nationaux mis à mal depuis quelques années.

Face à ce constat, nous avons souhaités être force de proposition. C'est dans cet esprit que nous avons répondu favorablement à la demande de la fédération départementale d'intégrer au sein de notre association, l'AAPPMA de Tréguier dont le bureau a récemment démissionné.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de continuité associative et de préservation du service rendu aux pêcheurs du territoire. Elle vise également à maintenir une gestion cohérente des milieux aquatiques tout en redonnant une perspective collective aux adhérents concernés.

Nous considérons que le regroupement des forces associatives est aujourd'hui une réponse possible aux difficultés que traverse le monde de la pêche associative et une opportunité pour renforcer notre action à l'échelle du bassin versant.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons également pris l'initiative de proposer la mise en place d'un garde de pêche particulier qui pourra venir en appui aux gardes fédéraux déjà en place. Cette proposition a été acceptée et le candidat a suivi l'ensemble du processus jusqu'à la réussite de l'examen.

Au delà de l'aspect réglementaire, cette démarche s'inscrit dans une volonté de gestion responsable et de protection durable des milieux aquatiques au service des pêcheurs et du territoire.

2- Rapport d'activités

11 conseils d'administration ont siégé sur l'année 2025.

Promotion de la pêche de Loisirs et animations

Sur la période, les activités proposées en collaboration avec l'office de tourisme Bretagne/Côte de granit rose ont connu un réel succès.

Les animations d'été « de la rivière à la pêche » pour les publics « famille » sur le site de Kernansquillec ont fait le plein en juillet comme en août

Les visites de frayères saumon ont connu une adhésion plus mitigée. Nous devons revoir notre communication en amont et tenir également compte des animations déjà en cours sur le secteur (ouverture des festivités de Noël Lannion ...)

Pour rappel, vous pouvez retrouver le détail de ces animations sur les sites internet de l'AAPPMA le Léguer et de l'office de tourisme Bretagne – côte de granit rose.

Les parcours aménagés de Belle-Isle En-Terre et de Vieux marché ont reçu l'adhésion du public.

Nous avons, en ce qui nous concerne organisé avec l'office de tourisme une réunion de travail sur le site de l'étang de Vieux marché.

Comme tous les ans depuis plusieurs dizaines d'année, les chantiers d'entretien des rives ont été réalisés sur le bas Léguer sous la responsabilité de Guy et le haut Léguer et Guic dirigés par Fabrice.

L'AAPPMA a également participé aux nettoyage fédéral mis en place

annuellement par la FD22. Cela permet une cohésion entre les AAPPMA(s) du département et au-delà des travaux réalisés d'échanger certaines idées avec nos collègues costarmoricains.



L'école de pêche continue de séduire nos jeunes puisque les deux groupes débutants/confirmés sont complets. La possibilité offerte par l'utilisation de l'étang de Vieux marché devrait améliorer les déplacements des élèves venant des environs de Lannion.

En 2026, nous n'avons pu maintenir cette activité, ayant enregistré la démission soudaine et sans préavis de notre animateur.

Protection des milieux aquatiques



Comme tous les ans depuis plusieurs dizaines d'année, **les chantiers d'entretien des rives** ont été réalisés sur le bas Léguer sous la responsabilité de Guy et le haut Léguer et le Guic dirigés par Fabrice.

Cette année nous avons travaillé sur:

- le Roscoat sur une longueur de rives de 2000m,
- Le Gruguil sur 2000m ,
- Le Guindy sur 2000m,
- Le ruisseau de Kergrist sur 4600m
- Le nettoyage de l'étang de Vieux Marché

L'équipe amont a nettoyé 800 m de rives du Guic.

Les travaux ont concerné la gestion des rives et l'enlèvement de certains embâcles en place suite aux différents coups de vent, notons que nous travaillons à la place des propriétaires qui nous ont concédé un bail de pêche.

3- Rapport Financier

VENTES DE CARTES

Bilan des ventes de cartes 2025	Bilan des ventes de cartes 2018	Bilan des ventes de cartes 2019	Bilan des ventes de cartes 2020	Bilan des ventes de cartes 2021	Bilan des ventes de cartes 2022	Bilan des ventes de cartes 2023	Bilan des ventes de cartes 2024	Bilan des ventes de cartes 2025
Types de cartes vendues	les 2 AAPPMA LA GAULE LANNIONNAISE + ARGOAT	AAPPMA LE LEGUER	AAPPMA LE LEGUER 2024	AAPPMA LE LEGUER 2025				
cartes personnes majeures	525	258	222	229	220	190	200	165
cartes personnes majeures EGHO (ex interfédérales)	88	191	184	242	224	237	185	206
cartes femmes	16	21	18	29	24	19	17	17
cartes personnes mineures	62	54	62	73	79	83	81	87
cartes découverte -12ans	64	76	82	65	77	86	83	98
cartes découverte -12ans parrainage	x	x	x	4	x	x	x	x
cartes journalières	172	114	92	121	120	104	127	144
cartes hebdomadaires	55	42	45	33	30	54	54	27
Options migrateurs	?	127	109	99	?	?	45	0
Vignette EGHO	1	0	4	9	x	?	4	2
cartes personnes majeures offre d'automne	0	1	7	5	3	2	4	4
Montants	10 435,10 €	7 862,60 €	7 357,25 €	8 401,80 €	8 293,55 €	8 039,80 €	7 943,60 €	7 649,85 €
Evolution depuis la création de l'aappma Le Leguer								
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
nombre de cartes adhérents (droit de vote)	629	471	431	505	471	448	406	392
nombre total de cartes vendues (toutes catégories confondues)								609

L'évolution négative de vente de cartes de pêche (392 vs 406) est essentiellement due à la mise en place du moratoire migrateurs et la défection d'une partie des pêcheurs de Saumon.

La bonne tenue des « cartes jeunes » est évidemment liée aux activités de notre école de pêche et est la seule note positive de ce constat.

La stabilité des « Cartes Journalières » et « Cartes Hebdomadaires » montre l'attractivité de notre rivière auprès des touristes.

EXECUTION BUDGET 2025

RECETTES

AAPPMA LE LEGUER	Prévisionnel	Réalisé
Cartes	Crédits	
<i>Versements FNPF recettes cartes vendues</i>	7 000,00 €	7 159,90 €
Fonctionnement	Crédits	
<i>EGHO - ristourne</i>	1 200,00 €	799,00 €
<i>EGHO - rivière à saumons - FNPF</i>	0,00 €	0,00 €
<i>Subventions</i>	0,00 €	0,00 €
<i>Intérêts bancaires</i>	2 045,00 €	2009,66
Activités	Crédits	
<i>Garderie</i>	50,00 €	0,00 €
<i>Chantiers soldés (subventions FD22)</i>	7 300,00 €	6 912,00 €
<i>Ecole de pêche APN inscriptions</i>	500,00 €	500,00 €
<i>Ecole de pêche APN animations subvention FD22</i>	1 200,00 €	0,00 €
<i>Animations aappma partenariats OT LTC et GPA</i>	650,00 €	965,00 €
Total recettes prévisionnelles 2025	19 945,00 €	18 345,56 €

DEPENSES

Budget 2025	Prévisionnel	Réalisé
Cartes	Débits	
<i>Débit commissions OT LTC et GPA</i>	180,00 €	306,46 €
Fonctionnement	Débits	
<i>Assurances 2025</i>	1 070,00 €	1 068,73 €
<i>Partenariats associations 2025</i>	95,00 €	95,00 €
<i>Papeteries, courriers</i>	500,00 €	826,80 €
<i>Frais de réunions, remb km</i>	600,00 €	2 223,48 €
<i>Impôts fonciers et baux de pêche</i>	700,00 €	986,00 €
Activités	Débits	
<i>Garderie</i>	100,00 €	- €
<i>Chantiers : casses croute, repas / Matériels, voiture et carburant / remb cartes de pêche bénévoles</i>	6 000,00 €	6 118,27 €
<i>Ecole de pêche APN matériel</i>	500,00 €	2 506,19 €
<i>Ecole de pêche APN animations</i>	2 500,00 €	
<i>Partenariats OT LTC et GPA</i>	200,00 €	621,76 €
<i>Achat parcelles et berges bv Léguer</i>	7 500,00 €	500,00 €
Total dépenses prévisionnelles 2025	19 945,00 €	15 252,69 €

Le résultat positif de 3.092 € confirme la grande sobriété de nos dépenses qui restent concentrées sur des actions concrètes.

L'échec de l'échanges des parcelles de Kervern explique ce résultat

ETAT DE LA TRESORERIE

Comptes au 31 décembre 2024

AAPPMA LE LEGUER livret	70 672,15 €
AAPPMA LE LEGUER parts sociales CA	75,00 €
AAPPMA LE LEGUER compte courant	34 584,37 €
	105 331,52 €

Comptes au 31 décembre 2025

AAPPMA LE LEGUER livret	72 697,48 €
AAPPMA LE LEGUER parts sociales CA	75,00 €
AAPPMA LE LEGUER compte courant	36 967,78 €
	109 740,26 €

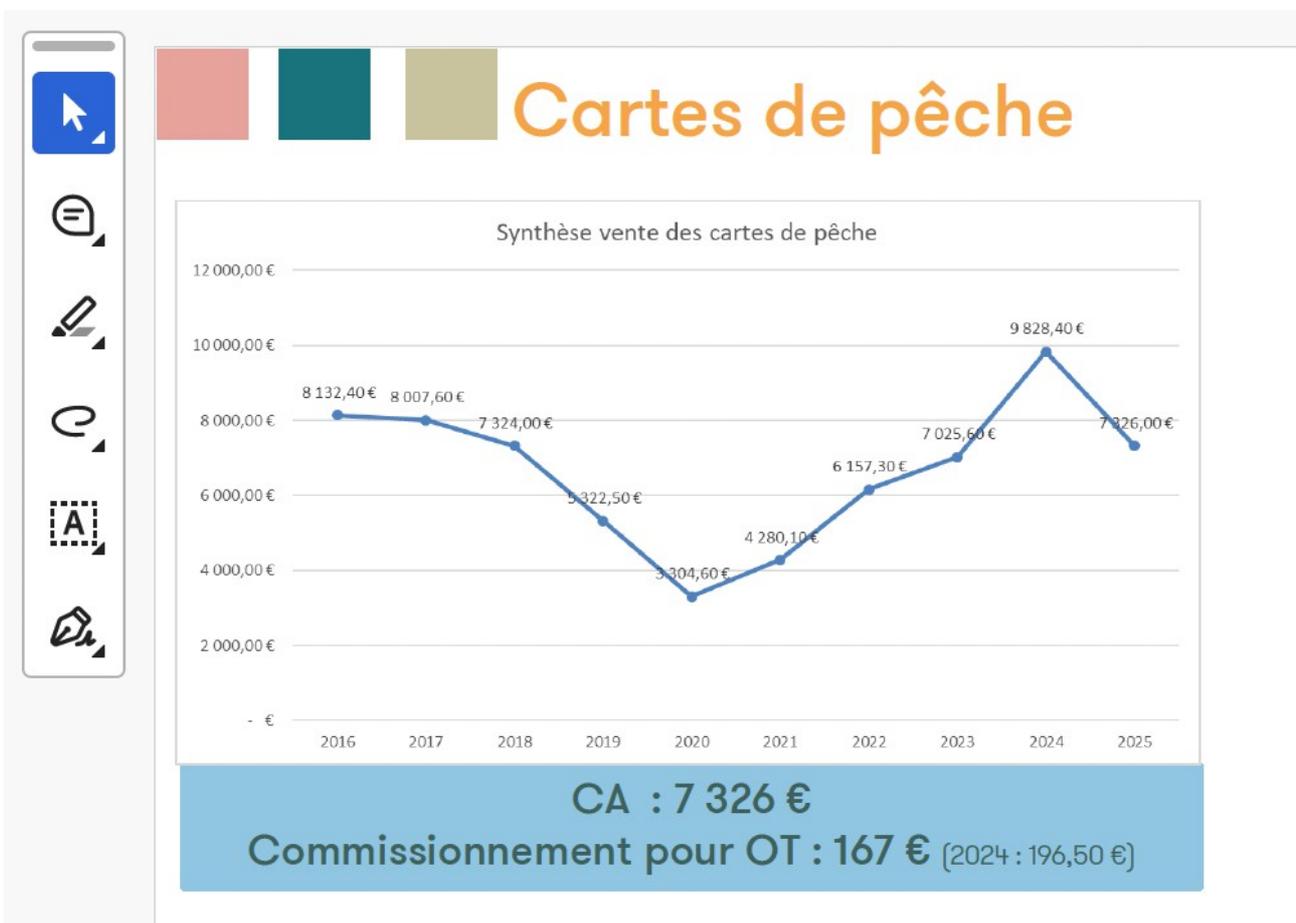
Nous maintenons un haut niveau de nos réserves de manière à pouvoir saisir les opportunités d'achat de parcelles. L'objectif est de garantir la possibilité aux habitants du domaine (pêcheurs, randonneurs, promeneurs etc..) d'accéder aux rives du Léguer.

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Budget prévisonnel 2026	Prévisonnel	AAPPMA LE LEGUER	Prévisonnel
Cartes	Débts	Cartes	Crédits
Débit commissions OT LTC et GPA	300,00 €	Versements FNPF recettes cartes vendues	7 500,00 €
Fonctionnement	Débts	Fonctionnement	Crédits
Assurances 2026	1 090,00 €	EGHO - ristourne	800,00 €
Partenariats associations 2026	95,00 €	EGHO - rivière à saumons - FNPF	0,00 €
Papeteries, courriers	700,00 €	Subventions	0,00 €
Frais de réunions, remb km	2 000,00 €	Intérêts bancaires	2 100,00 €
Impôts fonciers et baux de pêche	900,00 €		
Activités	Débts	Activités	Crédits
Garderie	400,00 €	Garderie	200,00 €
Chantiers : casses croute, repas / Matériels, voiture et carburant / remb cartes de pêche bénévoles	6 500,00 €	Chantiers soldés (subventions FD22)	7 335,00 €
Ecole de pêche APN matériel	- €	Ecole de pêche APN inscriptions	- €
Ecole de pêche APN animations	- €	Ecole de pêche APN animations subvention FD22	- €
Partenariats OT LTC et GPA	600,00 €	Animations aappma partenariats OT LTC et GPA	650,00 €
Achat parcelles et berges bv Léguer	6 000,00 €		
Total dépenses prévisionnelles 2026	18 585,00 €	Total recettes prévisionnelles 2026	18 585,00 €
		Bilan 2026	0,00 €

Le chiffre présenté dans la tableau intègre une partie des cartes 2025. dramatique de la bio-diversité aquatique, les poissons, et par conséquent les pêcheurs, payant un lourd tribut aux agressions de toute sortes.

BILAN DU PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DU TOURISME



Les hébergements labellisés « Accueil pêche »

Pas de nouveautés en 2025

Le Léguer possède 6 hébergements pêche (5 sur LTC et 1 sur GBP).
Les 6 sont partenaires de l'OTC



Appartement Le Queffiu - Tonquédec - 2 personnes

Chambres d'hôtes du moulin de Keranrais - Le Vieux-Marché - 11 personnes

Meublé Bulle de nature - Trégrom - 4 personnes

Meublé Le Moulin Vert - Plounévez-Moëdec - 4 à 11 personnes

Meublé chez Armelle Geffroy - Loc-Envel - 6 personnes

Gîte d'étape du Dresnay - Loguivy-Plougras - 16 personnes

Parcours labellisés au niveau national

Parcours Mouche de Kernansquillec – 1^{ère} catégorie

- * Labellisé parcours Passion depuis 2017
- * Ouverture du 8 mars au 21 septembre
- * Sur inscription obligatoire via site de la fédé
- * Gratuit



* Réglementation spécifique :

- Usage d'une ligne de diamètre > 20/100^{ème} (/ pêcheur à migrateur)
- Remise à l'eau immédiate de toutes les prises
- Utilisation d'une épuisette obligatoire
- Pêche à la mouche artificielle fouettée exclusivement
- Hameçon sans ardillon ou ardillon écrasé



Parcours de Gwazh ar Stank – 2^{ème} catégorie



- * Labellisé parcours Découverte en 2025
- * Ouverture du 1^{er} janvier au 31 décembre
- * En accès libre (pas de chiffre de fréquentation)
- * Gratuit

* Réglementation spécifique :

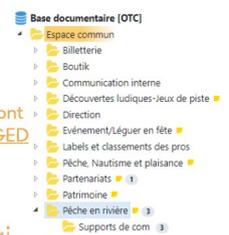
- Usage d'une ligne de diamètre > 20/100^{ème} (/ pêcheur à migrateur)
- 1 ligne / pêcheur
- Remise à l'eau immédiate de toutes les prises
- Hameçon sans ardillon ou ardillon écrasé

La démarche qualité dans les bureaux touristiques

Actualiser les outils pour faciliter le travail du personnel et s'approprier la thématique pêche

- ✓ MO « vente des cartes de pêche »
- ✓ Foire aux questions
- ✓ Outils réglementaires : Arrêtés pêche

Tous ces outils sont rangés dans la GED



1. Sur Tourinsoft : 2 coches « pêche en rivière » sont à remplir
 - ✓ Module gestion accueil : en réponse prédéfini + brochure et document pour envoi par mail
 - ✓ Module saisie/gestion des informations : tous les bordereaux, dont FMA
1. En Front office, tous les liens internet sont rangés dans la barre d'outils des ordinateurs
 - ✓ Billetterie/Boutique > Pêche en rivière
3. Le Kit du Pêcheur
 - ✓ distribué pour toutes demandes pêche : vente carte et demande d'informations
 - ✓ Stock distribué dans tous les BIT mi- février
4. Un passage dans tous les BIT par la chargée de projet, courant février pour :
 - ✓ Actualiser les informations
 - ✓ Distribuer les kits du pêcheur et autres supports de documentation
 - ✓ Vérifier les liens internet...
 - ✓ Présenter les nouveautés



Promotion 2025

Achat d'un encart auprès de la fédération de pêche des Côtes d'Armor

- ✓ guide de Pêche 2025
- ✓ 3 bandeaux OT pour le site internet et leurs réseaux sociaux

GUIDE DE PÊCHE



Fédération des Côtes d'Armor contre la Pêche et la Production de Saumon Aquaculture
www.federationpeche22.fr



Explorez une vallée préservée en pratiquant une PÊCHE RAISONNÉE. Partez à la recherche de dame truite en choisissant votre technique préférée.



bretagne-cotedegrantrose.com - 02 96 05 60 70

<https://www.federationpeche22.fr/pecher-en-cotes-darmor/cours-deau/1ere-categorie/arguenon-amont-1>

ACTUALITÉS

